

**DESTINATAIRES :** Tout le personnel du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEUR :** Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint - Programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche

**DATE :** 7 avril 2020

**OBJET :** **PRÉCISIONS POUR L'UTILISATION DES BLOUSES DE PROTECTION LAVABLES (JAQUETTES JAUNES)**

---

Afin que notre établissement puisse être complètement autonome face au besoin de blouse de protection, autant en quantité qu'en disponibilité, nous vous demandons votre collaboration pour soutenir les équipes d'hygiène, salubrité, buanderie et lingerie qui travaillent à la réussite de la transition des blouses jetables vers les lavables.

Ainsi, nous demandons votre aide :

- Utilisez les blouses de protection seulement en contexte de précautions additionnelles ;
- Communiquez vos besoins au gestionnaire du service d'hygiène, salubrité, buanderie et lingerie de votre installation.



## PRÉCISION EN CENTRE HOSPITALIER

- Disposez des blouses utilisées directement dans les sacs identifiés à cet effet afin qu'elles ne soient pas envoyées avec la lingerie et literie habituelle.

## PRÉCISION EN CHSLD ET AUTRES MILIEUX DE VIE

- Le nombre de jaquettes étant très limité, en collaboration avec le personnel du service d'hygiène et salubrité et les PAB, procédez au lavage directement sur les unités de soins plusieurs fois par quart de travail.

Nous vous remercions pour votre fidèle collaboration.